

Réservoir d'eau et de biodiversité, le marais de Halles est une zone humide de 5 hectares qui, comme deux tiers de ces milieux en France, aurait bien pu disparaître au cours du XX^e siècle. Grâce à l'intervention concertée de l'Association de Sauvegarde du Marais de Halles et du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le marais est depuis 1993 un espace naturel préservé. Ici, les prairies humides pâturées alterment avec les milieux aquatiques, créant une mosaïque d'habitats naturels riche en espèces et un paysage exceptionnel.

Un bien commun à forte valeur

Propriété des habitants du hameau de Halles suite à une donation en 1831, le marais s'étendait sur 30 hectares avant la création du Canal du Nord. Longtemps pâturé, il avait une réelle valeur pour les villageois puisqu'il s'agissait des seuls espaces où ils pouvaient faire paître leurs animaux et prélever du bois de chauffage. Plus tard, la valeur écologique et paysagère du marais pour les habitants a motivé la création en 1993 de l'Association de sauvegarde du marais de Halles pour lutter contre la dégradation du marais suite à l'abandon du pâturage. Aujourd'hui, l'élevage extensif permet de préserver l'intérêt écologique, paysager et pédagogique du site. Dans un contexte de changements climatiques, d'autres services rendus par cette zone humide prennent de la valeur : le stockage et l'épuration de l'eau !

Le saviez-vous ?
Le marais fut utilisé comme champ de course dans les années 1900. Après l'abandon du pâturage sur le site, il fut même aménagé en parc zoologique entre 1970 et 1973 !

Souvent observé sur le marais, le Héron garde-bœufs est un oiseau populaire chez les éleveurs de bétail. Il est en effet perçu comme un agent de lutte biologique contre les parasites du bétail tels que les tiques et les mouches.



Une mare pleine de vie

Zones d'abreuvements pour le bétail, de stockage et d'épuration des eaux de ruissellement, les mares sont avant tout des écosystèmes très diversifiés. Abri, reposoir, lieu pour grandir, se nourrir, se séduire ou se reproduire, les mares offrent des conditions graduelles d'humidité et d'ensoleillement utilisées par différentes espèces végétales et animales, des plus aquatiques aux plus terrestres.



En 2009, des travaux sont mis en œuvre pour restaurer la mare du marais de Halles.

Les mares sont des écosystèmes très diversifiés et facilement accessibles. Elles constituent des lieux privilégiés pour l'éducation à l'environnement.

L'herbivorie, clef de voûte d'une prairie humide diversifiée

Apparu dans la vallée de la Somme il y a 6000 ans, le pastoralisme a permis de conserver, au cours des millénaires, des milieux naturels particulièrement importants, notamment les prairies humides qui abritent une faune et une flore très diversifiées mais aujourd'hui menacées. Les deux principaux effets de l'herbivorie sur les milieux naturels sont la consommation sélective de la végétation, des feuilles, tiges, écorces et la destruction mécanique de la végétation par le piétinement.



Les poneys s'abreuvent dans la mare



Le Héron cendré profite de la mare pour se nourrir de petits poissons ou d'amphibiens. Il adopte alors une posture immobile et "harponne" sa proie d'un foudroyant mouvement du cou.



L'Ache rampante est une petite plante discrète de quelques centimètres de hauteur aux feuilles découpées. C'est une espèce pionnière qui se développe principalement dans les dépressions créées par les sabots des chevaux et les végétations rases qu'ils entretiennent. Très rare, elle est protégée en France et à l'échelle européenne.



La Tortille est un cours d'eau de première catégorie dont l'état est qualifié de dégradé. Son alimentation par les eaux du Canal du Nord entraîne une qualité d'eau et un débit incompatibles avec les exigences de l'écosystème d'origine qui accueillait la Truite fario. Des démarches sont engagées pour restaurer son alimentation par ses sources naturelles et ainsi améliorer son état écologique.

Le Triton crêté fait partie des 4 espèces de triton que l'on peut rencontrer en Hauts-de-France. Avec ses 15 cm de long, c'est le plus grand mais aussi le plus rare. Qualifié d'espèce dite "parapluie", sa présence indique un habitat préservé avec un écosystème riche et complexe et témoigne du succès de la gestion menée sur le site. Il a été découvert en 2019 sur le site. Cette population est fragile car c'est la seule connue dans les environs de Péronne.



Découvrez le site Ramsar des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre en scannant ce code avec votre smartphone ou en consultant le site internet : www.somme.fr/services/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-vallées-de-somme-et-de-lavre-labelisees-ramsar/



Numéro d'appel des urgences : 112
Pour tout renseignement sur le site, merci de contacter l'Association pour la Sauvegarde du Marais de Halles ou le Conservatoire d'espaces naturels : Tél. 03 22 89 63 96 / www.cen-hautsdefrance.org
Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne : www.cen-hautsdefrance.org/adherer
Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.